

JUSTICE POUR MON FILS MIS SOUS UN FAUX NOM. APPEL À TÉMOIGNAGES et PÉTITION.

Mon fils a déjà 6 mois. Je ne l'ai jamais vu, ni eu la moindre nouvelle ou photo. Plus d'un an de lutte et d'attente cauchemardesque. Mon ex-compagne (E : Ex-compagne) a rompu tout contact en me quittant par téléphone à trois mois de grossesse début déc. 2024. Aucune altercation. Aucune insulte passée ou présente. Plus aucun moyen de la joindre. Tout a été tenté (écrits, appels, déplacement à son domicile, huissier, etc.)

La procédure est en cours mais la justice, manquant de moyens, est lente. Plusieurs mois pour avoir simplement l'acte de naissance permettant le lancement de la procédure.

Pour E, comme pour moi, cet enfant est notre premier, à 45 ans passés pour nous deux. Grossesse tardive survenue, étonnamment à nos âges, en seulement un mois après la décision de tenter d'avoir un enfant.

Séparée de son mari (F : Faux père) depuis le début de notre relation durant l'été 2024, il n'y a eu aucune période de tromperie. Début octobre 2024, ils préparaient leur divorce d'un commun accord. Leurs échanges m'avaient été transférés par E pour relecture de sa réponse. Les deux y exprimaient leur volonté de divorcer par consentement mutuel.

Comme pour le reste, tous ces messages ont également été attestés par huissier. Les parents de E, injoignables également, étaient au courant.

Choc supplémentaire : le tribunal de Montpellier m'a appris récemment que le 3 décembre 2024, soit le jour même où elle me quitte par téléphone, F reconnaissait en mairie notre enfant... Donc 6 mois avant sa naissance... et deux mois avant ma propre reconnaissance anticipée, faite en février 2025 faute de la moindre nouvelle. Or, le 29 novembre 2024, juste quelques jours avant cette reconnaissance faite par F bafouant le droit moral et légal de mon enfant à connaître son père et ses origines, F m'indiquait encore par message : « Je dîne avec ma mère, tout est Ok »... en réponse à ma question de savoir si elle allait bien. J'avais également joint à mon message des informations d'un ami médecin sur le bon choix de la maternité locale...

Notre fils a été conçu à l'étranger où nous étions ensemble H24 pendant 15 jours fin août 2024.

En sept. 2025, E a effacé à distance nos centaines d'échanges sur la messagerie telegram. Heureusement un huissier les avait attestés avant effacement et tous avaient été sauvegardés (notre voyage à l'étranger, envoi de photo de test positif de grossesse le mois suivant, réjouissances, etc.). Je dispose par ailleurs d'une attestation de E de type « Je soussignée... » indiquant que je suis le père (message également attesté par huissier).

Un commerçant de St Martin de Crau (C : Commerçant), ami d'enfance travaillant avec le faux père F, m'a confirmé savoir que j'étais le père. Il m'a indiqué que c'était bien une stratégie d'enlèvement. Il les avait d'ailleurs mis en garde. A trois reprises nous avons échangé dans son commerce au moment de la naissance en juin 2025. C'est d'ailleurs lui qui m'indiqua la naissance de mon fils vers Montpellier. Depuis, ayant ordre de ses amis de ne plus rien dire, il n'atteste pas ses dires par écrit... Pour information, les conversations avec ce commerçant ont toutes été enregistrées. Cela ne sert que pour contrer une éventuelle attaque en diffamation. Ces enregistrements ne sont pas totalement suffisants pour être pris en compte dans la démarche de modification de filiation.

La supercherie aura été poussée jusqu'à donner à mon fils un prénom étranger en lien avec les origines de F, malgré ma mobilisation sur St Martin de Crau autour de sa date de naissance.

Pour accélérer la procédure, grâce à de nouvelles pièces, merci de signer une pétition encourageant ceux au courant à témoigner et en particulier ce commerçant C. Il pourrait refaire appel à son cœur et produire une attestation CERFA confirmant ma paternité et la manoeuvre d'enlèvement.

Pour information, la procédure standard avec test ADN prend de six mois à deux ans... Tout ce qui peut l'accélérer est bon à prendre.

Je suis tous les jours du 21 au 25 déc. à l'église de St Martin de Crau de 10h à 17h. J'y fais une grève de la faim limitée à 5 jours, assimilable donc davantage à un jeûne pour la symbolique en cette période de Noël. Je vous remercie beaucoup de venir me rencontrer pour signer la pétition, témoigner ou me fournir des informations voire une photo de mon fils. Je sais que des commerçants l'ont vu.

En attendant des jours meilleurs, je prie tous ceux ayant accès à mon fils de veiller sur lui.

Si vous avez des contacts avec la presse comme La Provence, n'hésitez pas. Tout ce qui pourra mettre en sécurité mon fils et lui rendre sa véritable identité le plus rapidement et légalement possible sera entrepris.

Un grand merci à tous au nom de mon fils.

François-Xavier Fron
UnEnfantSansSonPere@gmail.com